

# Assemblée plénière du CESECEM

20 juillet 2023

## Transformation de Pôle emploi en France travail

Intervention du conseiller du CESECEM Albéric

MARCELIN

Rappel important :

*l'ANPE hier, POLE EMPLOI aujourd'hui ou France travail bientôt ne sont que des organismes chargés de mettre en œuvre les orientations, les politiques, les plans pour l'emploi décidés par les gouvernements et ce dans le strict respect de la convention N : 88 de l'organisation internationale du travail sur le service public de l'emploi ...*

Dans 172 pays existe un service public de l'emploi... !!!

Celui de l'Autriche avec 4% de chômage ne ressemble nullement à celui de Martinique...

### Un point d'histoire sommaire du Service Public de l'emploi en Martinique

- **1948**

DDTMO (direction départementale du travail **et de la main d'œuvre**)

Pour aider au recrutement lors des saisons de récoltes sucrières notamment.

- **1952**

Création des chantiers de développement locaux dits "**fonds de chômage**" dans les communes et administrations (dispositif clôturé le 30 décembre 1990 avec un pourcentage important de titularisations en catégorie D dans la fonction publique.

- **1963**

**Le plan NEMO** (service militaire /**RSMA** et **BUMIDOM**).

Jusqu'à la création de l'ANT en 1982 ; 10 000 jeunes ont quitté la Martinique chaque année pour l'hexagone. D'autres migraient en Guyane notamment au service militaire. C'était la solution choisie par les gouvernements de l'époque pour répondre au chômage massif

- **1974 la revendication salariale autour de la mise en place du SMAG** (salaire minimum agricole garanti). Emoi et colère après la mort tragique de Ilmani et Marie Louise dans le nord atlantique...

- **8 novembre 1976**

Sur les ‘braises de Chalvet’ ...Création de l’ANPE Martinique. Le conseil général accentue la pression sur le gouvernement Parisien car les inégalités sont criantes.

L’assemblée départementale rédige et vote une motion adressée à Paris.

La réponse du gouvernement à l’adresse du conseil général est la création enfin(9 ans plus tard après l’hexagone) de l’agence nationale pour l’emploi , l’ANPE avec une agence à Clairière (Fort de France ) puis Trinité et le Marin .

L’Affaire Chalvet aura lourdement pesé dans cette décision politique...

Nb : le 13 juillet 1967 création de l’ANPE à l’initiative de Jacques CHIRAC jeune secrétaire à l’emploi)

- **Février 1980** création de l’Assedic en Martinique

**22 ans après la création de l’UNEDIC en France** (31 décembre 1958) par les partenaires sociaux.

La grande grève du port et le passage du cyclone David quelques mois auparavant vont, elles aussi peser dans cette décision .Il fallait assainir la situation sur le port entre les professionnels ; les bénévoles et les occasionnels...

- **1983**

Les lois de décentralisation favorisent les recrutements et les titularisations dans les communes et la **création du conseil régional**. Le nouveau statut général des fonctionnaires organise par concours de nombreux recrutements. Le transfert de Clarac à Pierre Zobda QUITTMAN ouvre la voie au secteur hospitalier à une frange importante de notre jeunesse.

- **1986**

**Traitement social du chômage.**

Début de l’opération ‘**l’emploi en lambeaux !!!**

**Bouch twou** dirais-je ! TUC /SIVP, contrat de qualification, contrat de retour à l’emploi ; contrat d’avenir, CES ; CAE, PEC, etc

La précarité n’est pas un métier ... !

- **1<sup>er</sup> Novembre 1988**    **Création du RMI (Michel Rocard)**

La grande grève du personnel de l'ANPE Martinique

(95% de grévistes ; toutes agences fermées pendant un mois pour dénoncer les misères faites à notre jeunesse au chômage) Aucune revendication salariale.

Le RMI est créé en marge de la libre circulation des biens des marchandises et des capitaux (acte unique Européen). Le RMI avait dit on la vocation de soulager les laissés pour compte dans la nouvelle construction Européenne...

Le RMI prend sa source dans le droit constitutionnel à la subsistance.

- **12 février 1989** instauration du RMI en Martinique  
(12 000 bénéficiaires dans la première année)

Les textes fondateurs sont clairs.

L'engagement des pouvoirs publics est clair. L'allocation est versée pour **3 mois** avec à la clef des actions et un contrat d'insertion par le logement, la santé et le travail que devraient proposer les services de l'Etat.... Le i du RMI a fait naufrage ! Quand des actions d'insertion sont budgétisées elles ne concernent au mieux sur une année que 5000 des 36 000 bénéficiaires à un moment donné.

Forfaiture de l'Etat et du conseil général (les ordonnateurs)

- **1993 le 20 décembre**

La grande loi quinquennale sur le travail l'emploi et la formation professionnelle est promulguée en France avec un article 52 qui donne naissance à **la loi PERBEN du 25 juillet 1994** tendant à favoriser l'emploi, l'insertion et les activités économiques en outre-mer. Action de Pierre PETIT député de la Martinique cet article 52.

- **1995**

Création d'une antenne d'insertion pour les Rmistes à l'ANPE : supprimée quelques années après par la direction nationale.

Création de l'ADI (agence départementale d'insertion) aux mains du conseil général ; dévitalisée au fil du temps ; pourquoi ?

Dans la loi Perben cité ci-dessus le gouvernement instaure une ponction d'un point de TVA en outre-mer pour financer l'emploi (FEDOM). Le fameux fonds pour l'emploi en outre-mer qui n'a en rien endiguer le chômage en outre-mer malgré ce " magot " qui continue d'alimenter les caisses de Bercy et de contribuer à la vie chère ...

Aucune loi de finances n'a restitué à la Martinique cette "cagnotte".

Pour mémoire également un grand débat avait traversé la société Martiniquaise sur l'idée d'un prélèvement régulier sur les jeux de hasard pour financer l'emploi. Idée morte de sa belle mort ! On joue beaucoup ici et cet argent fait vol direct vers Bercy ; des dizaines de millions d'euros chaque année ; notre argent à tous !

- **1999 et 2000 le clash en Suisse !!!**

Un inspecteur du travail interpelle sur la convention internationale portant sur la politique de l'emploi (N :122)

Saisine Martiniquaise de l'organisation internationale du travail à propos de la non ratification par le parlement Français de la convention 122 de l'OIT sur la politique de l'emploi.

*Cette convention est toujours déclarée inapplicable à ce jour auprès de l'OIT. Le gouvernement Français de l'époque en 1964 a considéré que l'on ne pouvait la rendre applicable en outre-mer car ce sont des départements ' En retard de développement '*

Saisine OIT soutenue par Camille DARSIERES (député de la Martinique) et Gérald PRUFER (conseiller général)

Je faisais partie des deux délégations qui se sont déplacés à Genève à deux reprises. Malgré les deux plaintes Martiniquaises en Suisse (OIT) la situation n'a pas changé.

**13 décembre 2000 Loi d'orientation outre-mer (LOOM)**

**Le congé solidarité** : Une mesure phare

Faire partir en préretraite un senior de plus de 55 ans et remplacé par un jeune de 30 ans

**Un dispositif intéressant vite supprimé le 31 décembre 2007**

Un gâchis !

**1<sup>er</sup> décembre 2008 (20 ans jour pour jour après le RMI)**

**Création du RSA** (action contre la pauvreté des travailleurs et en faveur du retour à l'emploi) toujours pour **3 mois**.

## **13 décembre 2008**

Fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC avec l'objectif d'atteindre 5% de chômage au terme du quinquennat de Nicolas Sarkozy

## **Septembre 2022**

Le gouvernement déclame dit-il "l'inefficacité" de pôle emploi  
Pour moi il s'agit de "Casser le thermomètre pour faire baisser la fièvre !"

## **1<sup>er</sup> janvier 2024**

- ❖ Transformation de Pôle emploi en France travail avec l'objectif du plein emploi en 2027 pour le président de la république Emmanuel MACRON :
- ❖ Un nouvel opérateur
- ❖ Un guichet unique en gouvernance partagée avec les conseils régionaux en l'occurrence, la CTM pour la Martinique
- ❖ Des contrats d'engagements à signer avec les missions locales, cap emploi et tous les organismes qui concourent de près ou de loin à la politique de l'emploi.
- ❖ Inscription obligatoire à France travail pour les 30 000 bénéficiaires du RSA et un contrat d'engagement individuel de 15 à 20 heures d'activités par semaine à peine de sanctions sur le RSA.
- ❖ Un contrôle de la recherche d'emploi renforcé
- ❖ Des règles d'assurance chômage plus contraignantes

En 15 ans de pôle emploi ; qui s'est véritablement préoccupé des souffrances de l'institution pôle emploi et de son personnel (Burn out, mise aux placards, 2 suicides ; perte du sens professionnel ; programmes opérationnels conçus à Paris en total décalage avec notre réalité à nulle autre pareille, etc.) ?

Près de 40 % du personnel de pôle emploi Martinique est en arrêt.

Qui s'est vraiment soucié de vérifier si les gouvernements qui se sont succédés ces trente dernières années ont promulgué une loi programme sur l'emploi notamment ?

Je le redis ici et maintenant tous les gouvernements Français refusent depuis 1964 de faire ratifier au parlement Français la convention N : 122 de l'organisation

internationale du travail qui leur imposerait de mettre en place ici une politique de l'emploi.

**D'aucuns d'entre nos décideurs d'ici et d'ailleurs sont restés accrochés à leur certitude selon laquelle nos milliers de compatriotes pris au piège de ce chômage structurel, je dis bien structurel seraient des fainéants et des profiteurs du système ...**

La réalité est toute autre.

La jeunesse s'en va pour aller chercher du travail ailleurs et pas seulement en France mais sur la planète entière.

Beaucoup et notamment des surdiplômés reviennent silencieusement au pays après un "Palaviré" (gifle) car des tensions de toutes natures existent sur d'autres marchés du travail à cause du libéralisme forcené dans le monde.

Depuis plusieurs années **3 500** personnes chaque année quittent la Martinique essentiellement la tranche d'âge 25/39 ans selon l'IEODM (rapport 2021).

En 2021 pole emploi Martinique n'a collecté que **9 800** offres d'emploi (faut regarder à la loupe la structure des offres) pour **52 543** demandeurs d'emploi inscrits toutes catégories confondues.

Cherchez le hic !!!

Des cocoricos fusent de partout à propos d'une prétendue baisse du chômage mais les chiffres de bénéficiaires du RSA flambent pour atteindre 30787 au 31 décembre 2021, pas tous inscrits au pôle emploi....

Seulement 12 000 d'entre eux sont inscrits au pôle emploi Martinique ... Ils seront tous obligés de s'inscrire au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les portefeuilles /fichier des conseillers vont exploser.

Des gens peu sérieux se targuent d'un taux historique de chômage le plus bas en Martinique au 4eme trimestre 2021 à 10,8 %.

**Ne soyons pas étonné que l'on nous serve le plein emploi en Martinique en 2027 après la création de France Travail !!!**

Pour conclure

Nous sommes tous responsables de l'enterrement de première classe de pôle emploi Martinique qui a fait ce qu'il a pu pour aider nos compatriotes.

En l'absence de vrais plans gouvernementaux favorisant le développement de l'emploi et sa préservation dans notre pays, nous n'avons pas su saisir les petites opportunités (à grands effets) qui permettaient de mettre en activité beaucoup de demandeurs d'emploi et particulièrement des jeunes.

**Je pense aux emplois jeunes 5087 contrats signés en CDD de 5ans et seulement 1 200 transformés en CDI.**

**On pouvait faire plus !**

**Le congé solidarité permettait de remplacer un salarié senior de plus de 55 ans par un jeune salarié de moins de 30 ans.**

**15 000 jeunes étaient potentiellement éligibles ...**

**On pouvait faire plus et personne ne voulait écouter les propositions qui fusaient de partout y compris chez les jeunes.**

Ce dispositif intéressant a eu la faveur des employeurs et des organisations syndicales. Il nous a manqué du courage "politique" pour obtenir du gouvernement le maintien du dispositif au-delà du 31 décembre 2007.

La grande question du renouvellement de la population active du fait des départs massifs à la retraite est retombée comme un soufflet.

Je vous propose une analyse de la question rendue publique par un ancien directeur de l'INSEE Martinique en 2011 :

- *“ Il faut aussi comprendre qu'avec le départ à la retraite des générations issues du baby-boom, il va y avoir une déstabilisation du marché de l'emploi .Très rapidement c'est-à-dire d'ici 5 à 10 ans, près de 50 000 personnes partiront à la retraite et contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le remplacement par des personnes au chômage n'est pas mécanique ...*

*On va se trouver face à une difficulté concernant l'effectif de la population active. Si on veut maintenir un certain dynamisme économique à la Martinique, on n'aura pas d'autre choix que de favoriser l'installation de personnes venues d'ailleurs “*

(Fin de citation) in France Antilles le 3 février 2011

Nous sommes là au cœur d'une tranche de la problématique de la politique de l'emploi. France travail en tant que futur organisme central de mise en œuvre est une autre partie du problème qu'il faut étudier rapidement :

- ✓ Ses moyens d'actions
- ✓ Sa gouvernance avec la CTM
- ✓ Son budget

- ✓ Ses effectifs
- ✓ Les souffrances des conseillers
- ✓ Le recentrage des politiques publiques depuis Paris
- ✓ Le silence du CIOM est une insulte avant-hier. Rien sur la nécessité de différer la création de France Travail et d'élaborer une loi quinquennale sur l'emploi, le travail, l'insertion et la formation professionnelle en Martinique notamment.

Les nouvelles politiques conjuguées de la CAF, de la CTM et de France travail à propos du sort des 30 000 bénéficiaires du RSA et leurs familles est très attendue.

Les bénéficiaires du RSA auront dans 5 mois l'obligation d'inscription à France Travail avec menaces de leur couper le RSA s'ils refusent 15 ou 20 heures d'activité sans véritable protection sociale et sans pouvoir cotiser un centime pour la retraite.

Une bombe sociale à retardement !!!

Comment faire pour développer l'emploi et permettre au nouvel opérateur de soulager la population Martiniquaise ? Quelques idées qui doivent ouvrir des discussions réelles et sérieuses. Il faut créer de l'activité, par exemple :

- Un plan Marshall de grands travaux (reprise intégrale des réseaux d'eau potable et d'assainissement ; la mise aux normes de milliers de sites face aux catastrophes naturelles prévisibles, reprise des routes et ouvrages, etc
- Libérer les initiatives dans notre Z E E (zone économique exclusive) ces 47 000 KM2 de surface maritime.
- Une vraie politique de création d'emplois dans l'économie verte ; structurée, maîtrisée et évaluée régulièrement en nous appuyant sur notre merveilleuse biodiversité ; les métiers verts.
- Ouvrir enfin le débat sur notre réserve en hydrocarbures et en gaz naturel au large de la caravelle.
- Remplacer poste pour poste chaque départ à la retraite parmi les 40 212 agents dans les trois fonctions publiques de Martinique.
- Une transition écologique pourvoyeuse d'emplois
- Une autonomie alimentaire qui crée de la richesse et des emplois durables
- Etc.



Le personnel de pôle emploi Martinique n'a pas demandé la création de France travail.

Il continue de demander de créer les meilleures conditions pour que nos compatriotes trouvent du travail en Martinique : "Vivre et travailler au pays !!"

Dans un récent sondage datant de la semaine dernière le syndicat CTU de pôle emploi Martinique a interrogé 32 % du personnel qui considèrent que France travail sera "une usine à gaz" et que le plein emploi en Martinique est illusoire en 2027.

Le CESECEM a l'obligation d'interroger la CTM sur ses intentions car l'assemblée plénière des régions de France a considéré que France travail devrait être décentralisée.

Le développement économique et la formation professionnelle sont au cœur des compétences des régions de France et des collectivités territoriales de Corse, de Guyane et de Martinique ; **adjoindre l'emploi relèverait du bon sens politique selon les régions de France.**

La CTM est l'ordonnateur du RSA quelle sera sa nouvelle politique dans France travail ?

La CAF a assuré le paiement de 207,7 millions d'euros en 2021 au profit de 30787 bénéficiaires ... Le gouvernement veut réduire les dépenses !!

Notre société Martiniquaise trébuche. Il faut la relever par le travail durable.

Allons-y ! A t-on tout essayé ? Non !!

Comme disait l'autre : Là où il y a une volonté il y a un chemin

Merci de votre écoute attentive.

**Albéric MARCELIN** (conseiller du CESECEM / 20 juillet 2023)